

Année scolaire 2026/2027

L'Association des Parents d'Elèves (APE) est une association loi 1901 qui a pour objet de représenter les parents d'élèves dans l'établissement, au sein de toutes les instances du Collège Jean-Jacques PERRET telles que :

- Conseils de Classe,
- Conseil d'Administration,
- Conseil de Discipline,
- Commission d'Hygiène et de Sécurité (CHS),
- Comité d'Éducation à la santé et à la Citoyenneté (CESC).

L'APE est la seule association représentative des parents au sein du Collège JJ PERRET.

- Ses actions :
- être à l'écoute et à la disposition de ceux qui la sollicitent,
 - permettre une médiation entre les parents et la direction de l'établissement,
 - créer un lien et de la convivialité entre les parents et les professionnels du collège,
 - financer une partie des voyages scolaires et des projets des professeurs.

Si vous avez envie de participer à la vie du collège (propositions, informations, devenir délégués des parents d'élèves ou simplement nous aider financièrement...), rejoignez-nous et **Devenez Membre de notre Association**. (Votre participation peut être uniquement financière).

Une Assemblée générale se tiendra en septembre 2026 qui aura pour ordre du jour : la constitution du nouveau C.A. pour l'année scolaire en cours, la constitution d'un nouveau bureau, la présentation des bilans de l'année 2025/2026 et des projets pour l'année 2026/2027, l'établissement des listes des parents intéressés pour être parent-délégué de classe ou participer aux instances du collège. Nous répondrons également à toutes vos questions.

La date de cette Assemblée générale vous sera communiquée rapidement après la rentrée scolaire.

Les moyens de l'APE proviennent **EXCLUSIVEMENT** des cotisations des parents (12 €) et des actions réalisées (ventes, etc...). C'est pour cette raison que nous comptons sur vos adhésions de début d'année.

ARTS PLASTIQUES : l'APE demandera également **3€ par enfant scolarisé** pour les frais d'Arts plastiques : peintures, stylos, feuilles et autre matériel nécessaire toute l'année (ce qui évite aux familles de les acheter en individuel).

NOM (en majuscule) et **Prénom** de l'adhérent (parent) :

Adresse postale :

Téléphone mobile :

Adresse mail : (écrire en majuscules, SVP) :

NOM (en majuscules) de l'enfant	Prénom de l'enfant	Niveau de classe à la rentrée	Art Plastique
Elève 1			3 €
Elève 2			3€
Elève 3			3 €

TOTAL Art plastique €
Cotisation annuelle de l'APE	12 €

MONTANT TOTAL € 3
----------------------	--------------

J'autorise l'APE à utiliser mes données personnelles (adresse, téléphone, e-mail...) dans le seul but d'être tenu informé des activités de l'APE et du collège OUI NON

Joindre votre bulletin d'adhésion + chèque bancaire à l'ordre de : **APE Collège Jean-Jacques PERRET** sous enveloppe dans le dossier d'inscription de votre enfant ou dans notre boîte à lettres à l'extérieur située bd des Anglais avec celle du collège.

Par ailleurs, souhaitez-vous (cocher la ou les participation(s) souhaitée(s) :

- Être délégué(e) au Conseil de la classe de mon enfant
- Participer aux activités APE
- Être candidat(e) au Conseil d'Administration du Collège
- Faire parti(e) du Conseil d'Administration de l'APE

Acceptez-vous d'être parent-délégué d'une autre classe que celle de votre enfant ? OUI NON